

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 50 (1988)
Heft: 5

Artikel: Un à deux petits extras pour des chevaux en pension...
Autor: Gürtler, Brigitte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un à deux petits extras pour des chevaux en pension ...

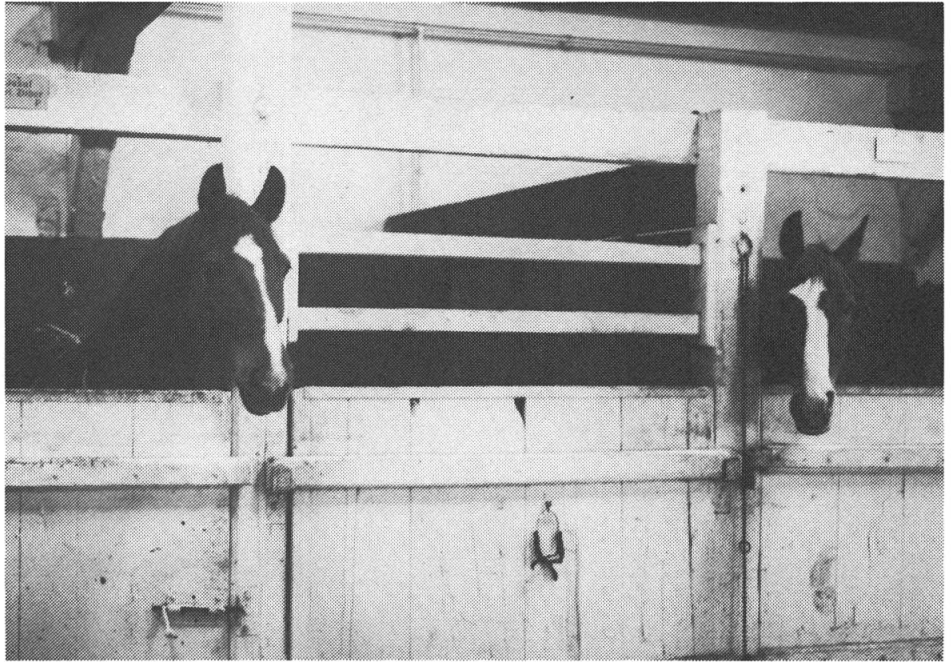
En marge de la BEA, une seconde édition de l'exposition «Cheval 88» a lieu à Berne du 22 avril au 2 mai. Pas moins de 20 associations et sociétés présenteront leurs produits d'élevage pour le sport, le jeu et les loisirs. Il est certes, dans ce contexte, moins élégant de parler du cheval en tant que produit de boucherie.

Brigitte Gürtler nous offre sur ces pages une image du cheval représentant une alternative à la garde du bétail, décrit la destinée du cheval en pension et lui rend hommage en tant que «moteur à 1 CV».

En Suisse on élève quelque 47'000 chevaux, pour le sport et les loisirs. 10'000 personnes s'occupent de chevaux. Dans l'agriculture, le cheval peut avoir plusieurs fonctions: comme alternative à la garde de bétail, c.à.d. l'élevage et la vente de chevaux; comme force de traction (exclusive ou en complément au tracteur); comme pensionnaire dans l'exploitation agricole.

Alternative à l'élevage de bétail

Dans le Jura, le berceau de l'élevage chevalin suisse, la garde du cheval a toujours une importance économique non-négligeable. Dès le début de notre siècle, les jurassiens élevaient le cheval que les Suisses allemands utilisaient en tant que force de traction. Après la guer-



... par exemple des box clairs et bien aérés.

re, la demande de chevaux de trait a diminué pour la forte motorisation.

Bien des amateurs du cheval sont restés fidèles à cet animal et songent à une expansion de l'élevage. Toutefois, le rendement de l'élevage d'une jument ne peut pas être comparé à celui de la garde d'une vache laitière ou d'une vache mère. Les chevaux ne bénéficient pas de subsides d'élevage. Une jument poulinière n'obtient que la prime de poulinage s'élevant entre frs 60.- à frs 200.-. Seuls les chevaux Franches-Montagnes, âgés de 3 à 16 ans et aptes au service militaire, touchent une prime annuelle de frs 650.-. A cet effet, le cheval doit être présenté en bon état et *ferré des*

quatre pieds. Un ferrage coûte autour de frs 100.-. La vente du poulain contribue à couvrir les frais, bien que la qualité joue un rôle important. On obtient frs 2000.- à frs 2200.- pour un poulain Franches-Montagnes de bonne qualité. Pour un poulain de boucherie bien nourri on touche encore frs 1600.- à frs 2000.-. La taxe de saillie pour une jument Franches-Montagnes s'élève à frs 130.-. Le prix d'un poulain demi-sang de bonne qualité est de frs 2500.- à frs 3000.-. Il n'est cependant pas si facile de «produire» un poulain de bonne qualité.

Sa mère doit avoir de bonnes qualités; de plus, la garde de chevaux demi-sang exige de bonnes connaissances, de



Une relique des jours passés ou une alternative pour demain?



Un pâturage pour des chevaux nobles.

grandes quantités d'aliments concentrés et un grand dévouement. La taxe de saillie pour une jument demi-sang s'élève à frs 260.–, pour saillir la jument avec un étalon pur-sang on paie entre frs 500.– et frs 1000.–. Une étude (faite par le secrétaire de zootechnie du canton du Jura, Georges Chariatte) a révélé qu'on assurait avec la garde d'une jument poulinière de la race Franches-Montagnes un

revenu de frs 580.– par an, tandis qu'une jument demi-sang cause un déficit de frs 880.–. Ces derniers temps, il était souvent question de l'engraissement de poulains, à savoir l'engraissement après le sevrage à l'âge de 5–6 mois. Pourtant, cette branche n'est pas non plus rentable: après le sevrage, les poulains perdent quelque 30 kg. De plus, les poulains Franches-Montagnes, qui sont

de bons assimilateurs, risquent de produire trop de graisse. Le poids augmente, mais pas le revenu.

L'écoulement des chevaux adultes est plus ou moins garanti par les ventes organisées par la Fédération suisse d'élevage chevalin. Les importateurs, pour obtenir leur contingent, sont obligés d'acheter un certain nombre de chevaux suisses (race FM ou DS). – De plus, l'armée achète chaque année quelque 20 chevaux DS et 130 chevaux FM. Citons à ce sujet, que les chevaux adultes doivent être débouffés à l'attelage Franches Montagnes ou sous la selle Demi-sang. L'élevage chevalin est judicieux dans les régions isolées où des surfaces en friche peuvent ainsi être mises en valeur.

Le cheval comme force de traction

Il y a quelques années, tous ceux qui préconisaient le cheval pour remplacer le tracteur étaient désignés de nostalgiques ou de «fous». Dans ce contexte, le cheval reprendra pied (ou sabot) en tant que force de traction. Il n'est pas nécessaire de préciser que le cheval n'a pas besoin d'un catalyseur pour ne pas polluer notre environnement. Dans bien des régions de la France, la combinaison tracteur/cheval se pratique avec succès. Tout le monde sait que les agriculteurs français souffrent de très grands problèmes de surproduction. Ils ont donc été obligés de trouver de nouveaux chemins pour diminuer les frais de production. – Dans bien des pays européens, on a fait de bonnes expériences en utilisant les chevaux dans les

forêts. En Suisse pourtant, on n'observe que peu d'enthousiasme. La majorité des forestiers savent que nos forêts profitent mieux des chevaux que des grandes machines. Les 9000 chevaux Franches-Montagnes aptes au service militaire représentent un potentiel respectable de force de traction. Pourquoi alors utilise-t-on toujours les tracteurs lourds dans nos forêts endommagées? Il y a deux raisons: D'une part, bien des agriculteurs et forestiers n'ont plus l'habitude de travailler avec des chevaux. Ils ont perdu le sens des rapports avec cet animal. On constate toutefois une augmentation de l'intérêt pour le cheval et les cours de débardage sont toujours bien fréquentés. – Rappelons que bien des communes ont acheté des machines coûteuses pour les travaux dans les bois. Et maintenant... il faut les amortir.

La garde de chevaux de pension

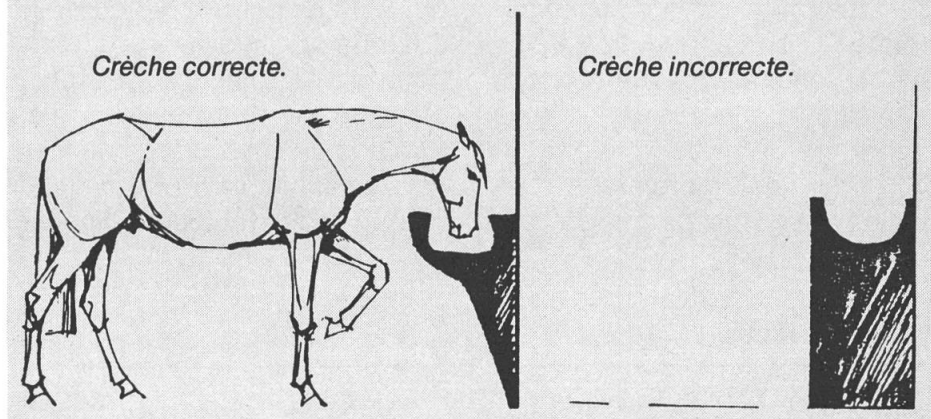
Aujourd'hui, bien des agriculteurs sont obligés de limiter la production de lait et/ou de viande: il en résulte des étables entièrement ou partiellement libres. La garde de chevaux de pension – dans la plupart des cas il s'agit de chevaux de sport ou de loisir – permet d'utiliser les bâtiments et de valoriser le fourrage de la ferme.

Les propriétaires de chevaux sont prêts à dépenser des sommes respectables pour leurs amis à quatre pieds, mais ils s'attendent à des prestations correspondantes: leur cheval doit avoir un boxe grand, clair et bien aéré. Le fumier doit être évacué deux fois par jour au minimum, on doit fourrager et

La crèche

La hauteur idéale de la crèche s'élève à 110 cm pour les grands chevaux et à 70 cm pour les petits chevaux. Une crèche trop haute provoque un dos ensellé. De plus, le front de la crèche ne doit pas être vertical pour éviter qu'un cheval nerveux se blesse la carpe. Une crèche en creux évite que le cheval renverse l'avoine. Les crèches en ciment ou en poterie cuite et vernie se nettoient facilement. Le râtelier se monte avantagement à côté de la crèche. Les grilles doivent être assez étroites pour éviter que le cheval y coince son sabot. Un râtelier monté au-dessus de la crèche présente les mêmes désavantages qu'une crèche trop haute. De plus, la poussière et les tiges de foin peuvent provoquer des inflammations des yeux. Dans les grands box, le foin peut être administré sur le sol.

Quelle / Source: Jasper Nissen: Das Sportpferd.



abreuver le cheval trois à quatre fois par jour.

Les mesures d'un box s'élèvent à 3 sur 3 m au minimum. Les cloisons peuvent être construites avec des planches en bois d'une épaisseur de 3 cm. Les grilles seront si étroites que les sabots ne peuvent pas s'y coincer et on camouflera toutes les arêtes vives et les têtes de vis saillantes afin que le cheval ne puisse s'y blesser la tête ou les membres. – Les petits chevaux calmes p.ex. peuvent être logés dans une ancienne porcherie. Il faut alors remplacer l'auge par une crèche se trouvant à bonne hauteur.

Pour abreuver les chevaux, on utilise souvent des abreuvoirs. Mais on ne peut pas utiliser les mêmes modèles que pour les vaches. Un seau en plastique fixé au mur peut faire l'affaire mais il sera toutefois rempli trois fois par jour avec de l'eau fraîche.

Dans tous les cas, les fenêtres seront de dimension suffisante. Les poumons des chevaux sont très sensibles aux gaz. Les conséquences en sont une toux chronique, la pousse et l'inutilité du cheval. D'autre part, le cheval ne souffre *jamais* de l'air frais et froid, mais sans courants d'air. Dans le cas idéal, tout cheval

aura sa fenêtre ouverte. Il n'est donc pas possible de garder un cheval dans une étable de vaches (c.à.d. dans la même salle que les vaches). – Un pâturage, qu'on met à disposition contre rétribution, représente un «extra» supplémentaire pour le pensionnaire. On rencontre de plus en plus la garde «robuste» ou la garde en stabulation ouverte. Dans ce cas, les chevaux ont un abri et un paddock. Un besoin en surface plus grande est compensé par une réduction du travail (évacuation du fumier seulement une à deux fois par jour). En guise de conclusion on peut dire que toute activité sus-mentionnée conditionne le plaisir avec le cheval. Les agriculteurs domiciliés dans des régions de montagne isolées préféreront l'une des deux premières formes de la garde de cheval. Qui

possède une ferme près d'une ville peut songer à la garde de chevaux de pension. A ce sujet il faut citer que bien des cavaliers préfèrent des lieux de stationnement qui se trouvent à proximité d'un manège.

Combien le cheval mange-t-il?

Un cheval mange en général 6–10 kg de foin et 4–6 kg d'avoine et d'aliments concentrés par jour. Qui dispose de cubes ou de l'ensilage de maïs peut remplacer une certaine quantité de l'avoine et du foin. A côté de la taille du cheval, la quantité de fourrage est aussi fonction de la race (bon ou mauvais assimilateur). De plus, le cheval doit toujours disposer

d'une quantité suffisante de paille qu'il mange entre les repas. En été, on peut compléter l'alimentation avec de l'herbe. Les *prix* pour les *chevaux de pension* sont très différents. Dans les régions rurales, on loue un box pour frs 650.– à frs 750.–. Dans les grands centres équestres (avec manège, paddock de saut etc.), les propriétaires de chevaux paient frs 850.– à frs 900.– par mois. Ces prix comprennent la paille, le foin et l'aliment concentré ainsi que l'affouragement, l'abreuvement et l'évacuation du fumier. Les frais du maréchal ferrant, du vermifuge, du vétérinaire etc. sont à la charge du propriétaire. Dans tous les cas il faut mettre au point si le propriétaire s'occupe lui-même du pansement du cheval.

Brigitte Gürtler

Actualités

Matière première de nos cidreries:

Planifier l'avenir!

Récemment, les chefs des Stations cantonales d'arboriculture de la Suisse alémanique prirent connaissance du dernier rapport de la Fruit-Union Suisse (FUS) concernant l'examen de la situation de la production cidricole. Selon ce rapport, le renouvellement des pommiers à cidre hautes-tiges revêt une grande importance.

Ce rapport, intitulé «Examen de la situation fruits à cidre 1987», a été élaboré par les deux divisions de la FUS «Utilisation technique des fruits» et «Production». Il tient compte de délibérations d'une part du Groupe

professionnel FUS «Utilisation technique», de la Commission professionnelle FUS «Producteurs de fruits à cidre et pour l'industrie», de la commission spéciale FUS «Utilisation des fruits à cidre» et d'autre part de la Régie fédérale des alcools et de la Station fédérale de recherches agronomiques de Wädenswil. On y présente différentes variantes pour assurer, à l'avenir, l'approvisionnement qualitatif et quantitatif des entreprises d'utilisation technique des fruits. Pour les pommes à cidre, le rapport propose deux solutions: matière première pro-

venant du pré-verger et matière première issue de cultures cidricoles ou combinaison de ces deux variantes. Le choix de l'une ou l'autre de ces variantes ou de la combinaison des deux dépend d'un certain nombre de facteurs qui doivent encore être examinés de très près. Mais déjà aujourd'hui, il est clair que les milieux intéressés doivent planifier avec soin et sérieusement la politique de production cidricole de l'avenir, ceci dans le but d'approvisionner les entreprises d'utilisation technique avec des produits indigènes. Les chefs des Stations cantonales d'arboriculture ont pris conscience du problème et en tiendront compte dans leur activité de conseillers.

(de la Revue arboricole)